



REPUBLIQUE FRANCAISE

BUDGET C.C.A.S. POMPIGNAN

Numéro SIRET : 26820247000012

POSTE COMPTABLE : SGC DE MOISSAC

M14

COMPTE ADMINISTRATIF
voté par nature

BUDGET BUDGET C.C.A.S. POMPIGNAN

ANNEE 2022

II - PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

EXECUTION DU BUDGET

		DEPENSES		RECETTES	
REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)	Section de fonctionnement	A	4 393,96	G	6 158,15
	Section d'investissement	B		H	
		+		+	
REPORTS DE L'EXERCICE N-1	Report en section de fonctionnement (002)	C		I	3 439,86
	Report en section d'investissement (001)	D		J	
		=		=	
TOTAL (réalisations + reports)		= A+B+C+D	4 393,96	= G+H+I+J	9 598,01
RESTES A REALISER A REPORTER EN N+1 (1)	Section de fonctionnement	E		K	
	Section d'investissement	F		L	
	TOTAL des restes à réaliser à reporter en N+1	= E+F		= K+L	
RESULTAT CUMULE	Section de fonctionnement	= A+C+E	4 393,96	= G+I+K	9 598,01
	Section d'investissement	= B+D+F		= H+J+L	
	TOTAL CUMULE	= A+B+C+D+E+F	4 393,96	= G+H+I+J+K+L	9 598,01

DETAIL DES RESTES A REALISER

Chap. / Art.	Libellé	Dépenses engagées non mandatées	Titres restant à émettre
	TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	E	K
	TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	F	L

(1) Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre € non rattachées (R.2311-11 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre € au 31/12 de l'exercice précédent (R.2311-11 du CGCT).

II - PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF	II
SECTION DE FONCTIONNEMENT - CHAPITRES	A2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)		Crédits annulés
			Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	
011	Charges à caractère général	6 200,00	2 638,96		3 561,04
012	Charges de personnel et frais assimil				
014	Atténuations de produits				
65	Autres charges de gestion courante	3 200,00	1 755,00		1 445,00
Total des dépenses de gestion courante		9 400,00	4 393,96	0,00	5 006,04
66	Charges financières				
67	Charges exceptionnelles				
68 (1)	Dotations provisions semi-budgétaires (
022	Dépenses imprévues				
Total des dépenses réelles de fonct.		9 400,00	4 393,96	0,00	5 006,04
023 (2)	Virement à la section d'investissement (
042 (2)	Opé. d'ordre transfert entre sections (
043 (2)	Opé. d'ordre intérieur de la sect. fonct				
Total des dépenses d'ordre de fonct.		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL		9 400,00	4 393,96	0,00	5 006,04
Pour information (3)					
D 002 Déficit		0,00			
de fonctionnement reporté de N-1					

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)		Crédits annulés
			Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	
013	Atténuations de charges				
70	Produits des services, domaine et ven	33,32	231,33		-198,01
73	Impôts et taxes				
74	Dotations, subventions et participation	5 926,82	5 926,82		
75	Autres produits de gestion courante				
Total des recettes de gestion courante		5 960,14	6 158,15	0,00	-198,01
76	Produits financiers				
77	Produits exceptionnels				
78 (1)	Reprises provisions semi-budgétaires				
Total des recettes réelles de fonct.		5 960,14	6 158,15	0,00	-198,01
042 (2)	Opé. ordre transfert entre sections (2)				
043 (2)	Opé. ordre intérieur de la sect. fonct.(
Total des recettes d'ordre de fonct.		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL		5 960,14	6 158,15	0,00	-198,01
Pour information (3)					
R 002 Excédent		3 439,86			
de fonctionnement reporté de N-1					

(1) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(2) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.

(3) Les lignes de report ne font pas l'objet d'émission de mandat ou de titre (inscrire le montant reporté).

BUDGET C.C.A.S. POMPIGNAN

CA 2022

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir liste des opérations d'ordre.
- (3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
- (4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
- (5) Hors chapitres « opérations d'équipement ».
- (6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).
- (7) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.
- (8) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

III - VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES	A1

Chap. / Art. (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)		Crédits annulés
			Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	
011	Charges à caractère général	6 200,00	2 638,96		3 561,04
6232	Fêtes et cérémonies	3 500,00	1 968,96		1 531,04
6247	Transports collectifs	1 700,00			1 700,00
6281	Concours divers (cotisations...)	1 000,00	670,00		330,00
012	Charges de personnel et frais assim				
014	Atténuations de produits				
65	Autres charges de gestion courante	3 200,00	1 755,00		1 445,00
6561	Secours d'urgence	700,00	1 000,00		-300,00
6562	Aides	1 000,00	255,00		745,00
6574	Subv.fonct.aux asso.&autres personne	1 500,00	500,00		1 000,00
656	Frais fonct. des groupes d'élus				
TOTAL GESTION DES SERVICES (a) = 011 + 012 + 014 + 65		9 400,00	4 393,96	0,00	5 006,04
66	Charges financières (b)				
67	Charges exceptionnelles (c)				
68	Dotations provisions semi-budgétair				
022	Dépenses imprévues (e)				
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a + b + c + d + e		9 400,00	4 393,96	0,00	5 006,04
023	Virement à la section d'investissement				
042 (4,5,6)	Opérations d'ordre de transfert ent				
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		0,00	0,00	0,00	0,00
043 (7)	Opérations d'ordre à l'intérieur de la				
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES DE FONCTIONNEMENT = DEPENSES REELLES + D'ORDRE		9 400,00	4 393,96	0,00	5 006,04
Pour information D 002 Déficit de fonctionnement reporté de N-1		0,00			

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (2)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N - ICNE N-1	0,00

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.
(2) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.
(3) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.
(4) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre, DF 042 = RI 040.
(5) Dont 675 et 676.
(6) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
(7) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

III - VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES RECETTES	A2

Chap. / Art. (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)		Crédits annulés
			Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	
013	Atténuations de charges				
70	Produits des services, domaine et v	33,32	231,33		-198,01
7031	Concession et redevances funéraires	33,32	231,33		-198,01
73	Impôts et taxes				
74	Dotations, subventions et participa	5 926,82	5 926,82		
748	Autres attributions et participations	5 926,82	5 926,82		
75	Autres produits de gestion courante				
TOTAL GESTION DES SERVICES (a) = 013 + 70 + 73 + 74 + 75		5 960,14	6 158,15	0,00	-198,01
76	Produits financiers (b)				
77	Produits exceptionnels (c)				
78 (2)	Reprises provisions semi-budgétaire				
TOTAL DES RECETTES REELLES = a + b + c + d		5 960,14	6 158,15	0,00	-198,01
042 (3, 4)	Opérations d'ordre de transfert ent				
043 (6)	Opérations d'ordre à l'intérieur de la				
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT = RECETTES REELLES + D'ORDRE		5 960,14	6 158,15	0,00	-198,01
Pour information R 002 Excédent de fonctionnement reporté de N-1		3 439,86			

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N - ICNE N-1	0,00

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.
(2) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.
(3) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RF 042 = DI 040.
(4) Dont 776.
(5) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
(6) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

IV - ANNEXES	IV
ARRÊTÉ ET SIGNATURES	D2



Nombre de membres en exercice : 13
 Nombre de membres présents : 8
 Nombre de suffrages exprimés : 10
 VOTES - Pour : 10
 Contre : 0
 Abstentions : 0

Date de convocation : 23/03/2023

Présenté par le Président,
 A POMPIGNAN, le 28/03/2023
 le Président,
 Délibéré par l'Assemblée délibérante en session Ordinaire
 Le Président s'étant retiré lors du vote.
 A POMPIGNAN, le 28/03/2023

Les membres du Conseil d'Administration,

M. BELLOC Alain	Mme BERTRAND Chantal <i>Chantal Bertrand</i>	M. BOUCHER Georges <i>Georges Boucher</i>
Mme CANNES Pascale <i>Pascale Cannes</i>	M. DUMOUTIER John <i>John Dumoutier</i>	Mme FABRE Elisabeth <i>Elisabeth Fabre</i>
Mme FLORES Nicole <i>pouvoir à</i> <i>Andrée Pourquery Pompi</i>	Mme PALOMBA Laetitia	Mme PARIS Martine <i>pouvoir à</i> <i>Mme Huguette REBF</i>
Mme POURQUERY Andrée <i>Andrée Pourquery</i>	Mme RIBES Huguette <i>Huguette Ribes</i>	Mme RIBES Françoise
Mme BALDASSI Anne-Maie <i>AM Baldassi</i>		

Certifié exécutoire par le Président, compte tenu de la transmission en préfecture, le 12/04/2023, et de la publication le 12/04/2023

A POMPIGNAN, le 12/04/2023

Le Maire,
Alain BELLOC



Handwritten text, possibly a signature or a name, located in the upper right quadrant of the page. The text is faint and difficult to decipher.